



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés.
a
Mon
bel



20052523

déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise
le 16 AVR. 2020
jour de sa réception.

N° d'entreprise : **0845 437 548**

Dénomination

(en entier) : **AHL Distribution**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de Saint-Hubert 75 à 6800 Recogne (Libramont-Chevigny)**

Objet de l'acte : **Nominations et Démissions**

Assemblée Générale du 26 février 2018

[...]

RESOLUTIONS

Après avoir délibéré sur chacun des points repris à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale approuve les points suivants :

[...]

•Prend acte de la démission de Thomas EICHER en tant que représentant permanent de Hochwald Foods GmbH en date du 12/11/2019 et approuve la nomination de M. Thilo POMYKALA en tant que représentant permanent de Hochwald Foods GmbH en date du 12/11/2019 jusqu'à l'assemblée générale de 2025.

•Prend acte de la démission de M. Jean-Marie THOMAS de son poste de représentant permanent de SOLAREC SA en date du 31 janvier 2020 et approuve la nomination de M. Geoffrey PAULUS pour le remplacer en tant que représentant permanent de SOLAREC SA avec effet au 26 février 2020 jusqu'à l'assemblée générale de 2025.

•Prend acte de la démission de M. Rémi PEULTIER de son poste de représentant permanent de SOLAREC SA et approuve son remplacement et la nomination de M. Louis SKA en tant que représentant permanent de SOLAREC SA jusqu'à l'assemblée générale de 2025.

•Prend acte de la démission de M. Rémi PEULTIER de son poste de président du Conseil d'Administration et approuve son remplacement et la nomination de M. Louis SKA en tant que président du Conseil d'Administration Jusqu'à l'assemblée générale de 2025.

Solarec SA
Administrateur
représentée par

Louis SKA
Représentant Permanent

Geoffrey PAULUS
Représentant Permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).